

**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**

Commune de MALBOUHANS

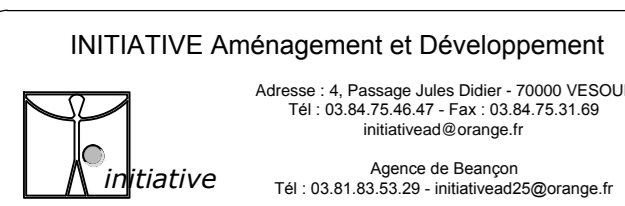
Document graphique  
Centre de la commune au 1 / 2 000 ème

Plan en date du 03 avril 2017

Pièce n° 4.3.18

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

Arrêté par délibération du Conseil  
Communautaire :  
Approuvé par délibération du Conseil  
Communautaire :



\*Origine cadastrale © : DSDP - Dots de l'Etat révisés - 2012  
Plan cadastral actualisé en avril 2016

**Légende**

— Limite de zones. - - - Limite de secteurs. + + + + + Limite de communes.

**ZONES URBAINES**

- Us Zone urbaine mixte : habitat et activités économiques, services, équipements compatibles avec l'habitat où l'assainissement autonome est autorisé.
- Usi Secteur de la U soumis à des risques d'inondations en lien avec une étude spécifique où l'assainissement autonome est autorisé.
- UL Zone urbaine à vocation de loisirs.
- UXa Secteur de la zone UX où l'industrie est interdite.
- Uj Secteur de jardin soumis à des conditions particulières d'occupations des sols.

**ZONES AGRICOLES**

- A Zone, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.
- Ai Secteur de la zone A soumis à des risques d'inondations.

**ZONES NATURELLES ET FORESTIERES**

- N Zone, équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels.
- Ni Secteur de la zone N soumis à des risques d'inondations.
- Nc Secteur de la zone N soumis à des protections de captages.

..... Liaisons douces (piétonnes ou cyclables) à conserver ou à valoriser.

Exploitations agricoles.

ICPE soumis à autorisation (pour information).

Emplacements réservés et numéro d'opération.

Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11.

Espaces et secteurs contribuant aux continuités écologiques et à la trame verte et bleue au titre de l'article R. 123-11 i):

- Cours d'eau, plans d'eau.
- Bois, haie, bosquet, verger, ripisylve

**LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES**

N°	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie
18.1	Création d'un équipement public	Commune	6 179 m²
18.2	Création d'un parking et d'une extension du cimetière	Commune	1 072 m²
18.3	Création d'un trottoir	Commune	234 m²
18.4	Elargissement de voirie	Commune	1 139 m²
18.5	Création d'un accès agricole	Commune	412 m²
18.6	Création d'un accès agricole	Commune	117 m²
18.7	Création d'un accès à la zone UL	Commune	229 m²
18.8	Création d'un arrêt de bus	Commune	21 m²

